

ENJEUX ÉNONCIATIFS AU SEIN D'UN CHAMP SCIENTIFICO-POLITIQUE

Identité hybride de l'Institut Français de la Biodiversité

Clemence Emprin¹

Dans le champ indissociablement scientifique et politique de la biodiversité, l'Institut Français de la Biodiversité tient une place spécifique. Groupement d'intérêt scientifique visant à coordonner les recherches françaises, l'Institut doit apparaître comme l'interlocuteur légitime pour plusieurs publics (organisme de recherche, ministère, gestionnaire, grand public etc.) auxquels il s'adresse et avec qui il travaille. Comment concilier identité fédératrice et visibilité institutionnelle ? Quels enjeux identitaires l'analyse de l'énonciation de l'Institut Français de la Biodiversité révèle-t-elle ?

Notre approche articule un corpus de documents (lettre d'information et appel à proposition de recherche) avec des entretiens menés auprès de membres de l'équipe de direction. Si l'énonciation se standardise au cours des sept années, la polyphonie ins-

¹ Clemence Emprin est doctorante en Culture, Communication et Société à l'ENS Lyon, Centre Norbert Elias.

tionnelle est marquée par l'articulation entre enjeux globaux et locaux, scientifiques et politiques. Une énonciation impersonnelle et technique facilitant la coordination se combine avec une énonciation plus familière portée par un scientifique charismatique visant l'adhésion des publics. L'analyse discursive révèle deux enjeux majeurs du positionnement institutionnel, standardisation et captation, auxquels la lente élaboration d'un discours collectif et d'une identité hybride auront à faire face.

La question de la « biodiversité » se situe dans un champ indissociablement scientifique et politique (Marris, 2006) de par les enjeux et les espaces qu'elle investit. L'apparition du terme aux Etats-Unis marque en effet un engagement de la part des biologistes de la conservation qui tentent d'élargir leurs rôles de chercheurs (Takacs, 1996). En France, la Conférence de Rio, lors de laquelle fut signée la « Convention internationale pour la diversité biologique », est décrite comme un tournant à partir duquel ce terme est sorti de la sphère scientifique (Blondel, 2005). Vingt ans plus tard, la biodiversité est inscrite dans l'agenda de nombreux acteurs, de l'Etat aux collectivités territoriales en passant par les associations, les laboratoires de recherche et les entreprises. Ce contexte intervient-il dans la manière dont les chercheurs produisent et communiquent des savoirs relatifs à ce thème ? Comment fonctionnent les établissements français dédiés à la recherche sur la biodiversité ? Comment réagissent-ils à l'hétérogénéité des intérêts, des références, des conceptions du savoir qui sont à l'œuvre ?

L'Institut Français de la Biodiversité est un groupement d'intérêt scientifique engageant différentes communautés scientifiques et professionnelles ; son apparition en 2000 reconfigure les responsabilités scientifiques autour de la question. Comment cet Institut produit-il un discours propre, notamment vis-à-vis de son « public » (les partenaires, les organismes de recherche, les chercheurs, le grand public), tout en favorisant la collaboration en son sein de multiples acteurs ? Comment concilier identité fédératrice et visibilité institutionnelle ? Je m'intéresse, à partir des travaux de Maingueneau, à « L'identité [en tant qu'elle] n'est pas une donnée, [mais] (...) un processus dont l'exercice ne fait qu'un avec l'émergence et la stabilisation d'une certaine configuration énonciative » (Maingueneau, 1993, p 8).

Dans cet article, je propose d'analyser les pratiques de communication de l'Institut Français de la Biodiversité (IFB). Je présenterai, dans un premier temps, les caractéristiques de cet Institut, le corpus

hétérogène que j'ai constitué et l'approche que j'ai développée. Les productions de lettres d'information et d'appels à propositions de recherche constituent deux activités à propos desquelles les acteurs expriment volontiers, lors des entretiens, des enjeux d'identité et de légitimité. Ces deux types de productions discursives et les entretiens permettront de définir l'hybridité d'énonciation qui caractérise l'IFB. Je montrerai qu'une standardisation de l'énonciation est perceptible mais qu'un discours de captation, proposant une ouverture des sciences vers les enjeux globaux, s'instaure au travers de la prise de parole du directeur.

L'IFB, coordinateur et représentant des recherches françaises

La communauté scientifique française s'est voulue motrice sur la question de la biodiversité : suite à la mise en place d'un programme de recherche internationale, *diversitas*, elle est un des premiers pays à en proposer une déclinaison nationale¹. Ainsi apparaît en 1993 le « Programme national dynamique de la biodiversité et environnement » (PNDBE) première étape de la structuration de cette communauté de recherche qui se poursuivra avec la création de l'Institut Français de Biodiversité en 2000 et sa transformation en une Fondation française pour la biodiversité en 2008. Comment peut-on rendre compte de l'apparition de l'Institut Français de la Biodiversité et de l'évolution des discours sur la biodiversité ? L'IFB construit-il une identité et une autorité propre ?

L'IFB est un groupement d'intérêt scientifique qui réunit des organismes de recherche, des ministères, des associations et des organismes professionnels². Son apparition marque l'implication conjointe d'un vaste ensemble d'acteurs sur la question de la biodiversité à propos de laquelle chacun travaille par ailleurs. Les missions de l'Institut consistent à coordonner les recherches, les promouvoir au niveau national, européen et international ainsi qu'à les « transférer » à différents publics. Il

1 On peut également citer l'initiative française de la Conférence Internationale « Biodiversité, science et gouvernance » de 2005 et celle du « International Mechanism for Scientific Expertise on Biodiversity » (IMoSEB).

2 Ministères en charge de la Recherche, des Affaires étrangères et européennes, de l'Industrie, de l'Ecologie, de l'Agriculture et de la Pêche ; Assinset, Cemagref, Cirad, CNRS, France Nature Environnement, Ifremer, Inra, Inserm, IRD, Muséum National d'Histoire Naturelle, Organibio, WWF (IFB, 2008).

est également le relais français de différentes structures internationales (celle de la convention internationale, de *diversitas*, etc.). Il n'est pas ici question de la structuration d'une discipline scientifique¹, mais d'une reconfiguration de différentes compétences scientifiques et professionnelles notamment autour des projets de recherche lancés par l'IFB. En effet, une équipe de direction² est installée au Muséum National d'Histoire Naturelle avec un budget annuel (1,3 million d'euros en moyenne) qui est redistribué à la communauté scientifique principalement pour financer des projets.

De 2000 à 2008³, l'IFB a produit et mis en circulation une multitude d'objets textuels : j'ai voulu décrire une partie de ces documents à partir de leurs caractéristiques énonciatives et de certaines de leurs conditions de production, décrites par l'équipe de direction lors d'entretiens. « [D]ispositif de recherche placé sous le signe du rapport à l'action » (Jollivet, 2004), l'IFB véhicule une certaine conception de sa propre autorité dans le champ et les relations qu'il propose à ses différents interlocuteurs en gardant la marque. L'IFB a-t-il des stratégies distinctes en fonction des différents interlocuteurs, des différents supports de communication ou bien peut-on constater une certaine homogénéité énonciative ?

Des discours et des pratiques autour de la recherche sur la biodiversité

L'élaboration d'une identité institutionnelle passe par des positionnements dans un champ discursif mais aussi par un ensemble de situations plus ou moins formelles et plus ou moins conflictuelles dont les discours officiels rendent peu compte. Oger et Ollivier-Yaniv montrent que les processus de lissage, propres aux discours « instituants », ne gardent pas trace des conflits et des négociations (Oger & Ollivier-Yaniv, 2006) ; ces chercheuses invitent à la constitution d'un corpus hétérogène c'est-à-dire multipliant les énonciateurs et les situations d'énonciation (Oger & Ollivier-Yaniv, 2003). Une double entrée, par

1 L'approche d'Isabelle Mauz examinant les sciences de la biodiversité est néanmoins particulièrement stimulante (Mauz, 2009).

2 Outre le président, directeur, secrétaires et directeur de communication, l'équipe s'étoffe de nombreux chargés de mission et CDD en fonction de l'actualité de la structure.

3 Soit avant la mise en place de la Fondation.

l'analyse de discours et les entretiens, permet d'éclairer les conditions et contraintes de production et de circulation des discours. Par ailleurs, les enjeux identitaires apparaissent également dans la situation de communication que constitue l'entretien (Le Marec, 2002) en ce qu'elle met en évidence les formes d'engagement des acteurs vis-à-vis d'un interlocuteur, en l'occurrence une jeune chercheuse en science de l'information et de la communication. Il s'agit alors de problématiser les situations de communication comme des modalités d'appréhension d'identités relationnelles. Ainsi, la constitution d'un corpus résulte en soi d'une imprégnation ethnographique du terrain¹. Les résultats présentés ici s'appuient donc sur trois entretiens, vingt-deux lettres d'information et sept appels à projet.

Au vu de sa mission de coordination des recherches, les appels à proposition sont des outils privilégiés de l'IFB. Documents prescriptifs pour les chercheurs, ces appels à proposition sont aussi des états des lieux descriptifs d'une recherche que l'IFB doit promouvoir. Ces documents dressent un contexte scientifique et politique, puis proposent des axes de recherche pertinents. Ils sont vraisemblablement des objets textuels résultant d'une interaction entre les chercheurs et les autres membres de l'Institut : produits par un groupe de travail, ils sont validés par la commission scientifique puis par le conseil de groupement avant d'être médiatisés. Lieu d'une orientation thématique, ils constituent véritablement des outils de la coordination entre acteurs.

La lettre d'information rend compte de l'actualité autour de la biodiversité et des activités de l'IFB. Elle est envoyée à différents acteurs (partenaires, chercheurs, administrateurs de la recherche, etc.), elle désigne ainsi des publics de l'IFB et les fait exister :

« Donc l'action : faire une lettre, et le message : oui on est une communauté, oui on vous alimente régulièrement, vous faites partie d'une communauté, et en vous donnant le signal cinq fois par an, on vous le met bien dans la tête. Et en même temps on vous rend le service de vous rassembler toutes les informations, ce qui a permis ça, c'est la lettre électronique effectivement. »²

1 Participation à des événements de la communauté, entretien avec des chercheurs témoins de la structuration de la recherche et suivi d'un projet de recherche de l'appel à proposition de 2006.

2 Entretien avec la directrice de la communication de l'IFB.

Une partie de notre corpus se compose de 20 lettres d'information de l'IFB (de janvier 2002 à janvier 2008) produites par les directeurs de communication successifs sous la direction de publication du directeur de l'IFB. Ces lettres sont donc le lieu d'une énonciation propre à l'IFB.

Nous avons fait une dizaine d'entretiens effectués avec des chercheurs diversement impliqués à l'IFB (groupe de réflexion, commission scientifique). Nous nous limiterons pour cet article à trois entretiens avec des membres de l'équipe de direction particulièrement impliqués dans la communication. Ce travail ne rend pas compte du point de vue de tous les membres de l'équipe¹ mais insiste sur le travail du directeur de l'IFB, Jacques Weber, également chercheur en anthropologie et en économie, et des deux directeurs de la communication successifs.

Ces matériaux, textes et entretiens, sont analysés à partir des marques énonciatives et de modalisations. Les figures de l'énonciateur et du destinataire, ainsi que les figures de pratiques de lecture ou d'écriture, sous-tendent une implication de communication, c'est-à-dire une certaine direction proposée à l'interaction (Jeanneret, 2008a) constitutive d'une identité institutionnelle.

D'une polyphonie à une standardisation ?

L'IFB produit des documents et les met à disposition notamment par son site internet. Si la lettre d'information est considérée comme une action de diffusion de l'information scientifique (IFB, 2008), les appels à projets sont eux particulièrement destinés aux chercheurs. Aussi différents soient-ils dans leurs fonctions, ces documents portent des marques identitaires et expriment un processus de standardisation.

Identités et autorités

Nous allons voir que la lettre d'information exprime une forme de polyphonie où se rencontrent les voix de la rédaction, de l'équipe de l'IFB mais aussi celles des français et européens impliqués dans des négociations autour de politiques environnementales et enfin celle « d'humains » concernés par les défis environnementaux.

L'emploi du « nous » et du « vous » est assez présent dans les premiers numéros dans lesquels une implication de communication est proposée au lecteur :

1 Je pense notamment aux nombreux chargés de mission dont le travail, aux dires des interviewés, était particulièrement précieux.

« Elle est aussi votre lettre : n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos colères, vos enthousiasmes, ainsi que d'informations qui vous semblent importantes et qui n'ont pas paru dans nos colonnes¹. »

Cependant, cette proposition au lecteur ne prendra jamais forme dans la lettre et elle ne sera pas réitérée. Le lecteur est, dans le premier numéro, désigné par une formule englobante, « les personnes intéressées par la biodiversité », et ne sera plus désigné mis à part l'occurrence du « vous » lorsqu'on lui suggère une action.

S'il désigne parfois l'équipe de rédaction, le « nous » est utilisé par l'équipe de l'IFB pour faire état de ses activités : « Il nous reviendra d'organiser un événement » ou « Nous vous rappelons que les lettres d'intention devront être transmises à l'IFB ». L'IFB, tout particulièrement incarné par son directeur dans les éditoriaux², fait également partager ses espoirs et convictions : « Il nous faut espérer que ce renouvellement pourra bientôt avoir lieu » ou « Elle annonce, nous n'en doutons pas, un bon cru 2007 et 2008! ». Les choix énonciatifs et les modalisations semblent être destinés à faire adhérer le destinataire aux missions de l'Institut. De même, le « on » permet de « maximiser la sphère de l'énonciateur » (Seguin, 1996) :

« Bien des nouvelles dont on doit se réjouir³... »

« On peut déduire de cette évolution des entreprises que la création d'une fondation sera appréciée⁴. »

La lettre sert ici des objectifs promotionnels ; le lecteur est invité à se réjouir ou à apprécier la création de la Fondation. Les partenaires et tutelles ministérielles apparaissent ici comme des sur-destinataires à qui le directeur s'adresse indirectement pour s'assurer de leurs soutiens.

Par ailleurs, les éditoriaux sont l'occasion de faire le point sur les événements internationaux et européens à propos de la biodiversité ; le cadrage de ce thème et l'énonciation se rapportent alors à des enjeux de gouvernance environnementale. La prise de parole se fait au nom des spécificités des politiques européennes ou encore en vertu de compétences françaises :

1 Lettre d'information n°1, p. 1.

2 La quasi-totalité des éditoriaux sont signés par le directeur.

3 Lettre d'information n°20, p. 1.

4 Lettre d'information n°13, p. 3.

« La France pourrait organiser ce type de réunion sur des sujets pour lesquels nous avons une reconnaissance internationale à faire valoir¹. »

L'IFB, en offrant une tribune à ces politiques internationales, constitue alors une sorte d'instance locale d'une communauté humaine très globale. Le directeur commente les événements politiques, décrivant la réussite d'une manifestation ou questionnant la portée limitée des résultats d'une autre. C'est en tant que représentant de cette cause environnementale ainsi qu'acteur national, que le directeur commente alors les résultats du sommet de Johannesburg et ces conséquences en termes d'orientation de la recherche :

« Même si l'objectif ne sera pas atteint dans les délais, tant nous partons de loin, la fermeté dans les mesures mises en œuvre pour l'atteindre seront un excellent indicateur... de volonté politique. (...) L'affirmation, au plus haut niveau de l'État, de l'orientation de la politique du gouvernement vers le développement durable constitue un signal fort et très encourageant pour la recherche². »

L'articulation de ces différentes énonciations place ainsi l'IFB comme point focal entre des dynamiques nationales, européennes et internationales. Il apparaît comme une institution de production de connaissances qui relocalise à l'échelon nationale des préoccupations de politiques environnementales globales (Jasanoff and al., 2004). Sa politique par appels à projet est alors le moyen de mobiliser les acteurs locaux que sont les chercheurs et les acteurs de l'environnement.

La plupart des appels à proposition de recherche s'ouvrent par une description des responsabilités de diverses institutions (notamment IFB, INRA et ANR) avant de laisser la place à une énonciation impersonnelle dont l'hybridité est perceptible dans les usages du pronom indéfini. « On » désigne alternativement la communauté scientifique, spécifiant l'état des connaissances et les questions pertinentes, et un énonciateur général prenant en charge des enjeux politiques et de gestion de la biodiversité :

1 Lettre d'information n°3, p 4.

2 Lettre d'information n°3, p2. Directeur de l'IFB.

« Peut-on contractualiser cette gestion avec des communautés locales ? »¹

« On recourt donc à la réglementation et à la limitation des prélèvements dans les milieux naturels, et à celle des pratiques dans les milieux cultivés². »

Si l'articulation énonciative au sein des appels à proposition exprime le cadrage scientifico-politique de la question de la biodiversité, c'est la discrétion de l'énonciateur qui est spécifique de ces documents. Pour le directeur, la légitimité s'acquiert par les faits. Celle de l'IFB est donc liée à sa capacité à financer des recherches :

« il faut donner du grain à moudre tout de suite, c'est-à-dire montrer qu'on est capable d'apporter quelque chose en termes de financement de la recherche [...] Ma fierté c'est qu'en l'espace de sept ans on a quand même pu mobiliser je ne sais plus combien mais 47 millions d'euros pour la recherche sur la biodiversité, c'est unique³ ! »

Cette « crédibilité par les faits » nécessite un ensemble de négociations internes telles que « faire travailler les communautés épistémiques différentes autour d'un projet d'appel d'offre » dont le résultat est précisément l'adhésion à une énonciation collective.

Neutralité et technicisation de la communication

Appels à propositions de recherche et lettres d'information vont parallèlement subir des transformations qui tendent à un effacement des énonciateurs. L'IFB est rarement le seul énonciateur⁴ des appels à propositions de recherche : il n'hésite pas à s'associer⁵. Le risque d'être perçu comme rival des organismes de recherche semble intervenir dans ce choix. Ainsi, le directeur de l'IFB, économiste et anthropologue, met

1 Premier appel à proposition IFB de 2000.

2 Deuxième appel à proposition IFB de 2002.

3 Entretien avec le directeur de l'IFB.

4 C'est seulement le cas des deux premiers appels à proposition, bien que le logo n'apparaisse pas sur le premier. L'IFB est en partenariat avec le ministère de l'écologie et du développement durable pour celui de 2003, et avec l'IRD et le CNRS pour celui de 2007.

5 Son logo disparaît des appels à proposition de l'Agence nationale de la recherche dont l'IFB assure la gestion et l'animation scientifique de l'appel (2005-2006-2007).

en avant son extériorité par rapport aux jeux de « chapelles » dans le domaine de la biodiversité :

« Vous savez que les procès d'intention vont bon train dans les petites communautés, je ne pouvais pas être supposé travailler pour une bande ou une autre, donc j'avais une certaine crédibilité d'entrée de jeu¹. »

La place de l'IFB par rapport à d'autres institutions et organismes est évoquée par les membres de l'équipe de direction, comme quelque chose qui peut poser problème, et qui nécessite réflexion pour toutes nouvelles démarches. Avec l'apparition de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), dont la légitimité a elle-même fait débat au sein de la communauté scientifique, l'énonciation des appels d'offre se fait encore plus impersonnelle et prend la forme de verbes à l'infinitif (soutenir, évaluer, favoriser etc.). Il semble que l'évolution énonciative réponde à ces enjeux de neutralité dans le financement des recherches.

Dans les lettres d'information, les traces de relation énonciateur/destinataire vont s'estomper au fil des numéros, et ne subsister que dans les éditoriaux dont la plupart sont écrits par le directeur. Depuis l'apparition d'une énonciation collective dans la lettre de l'IFB (lettre n°7, février 2006)², la coupure entre l'éditorial et l'ensemble des autres rubriques est forte. Là où les membres de l'IFB s'exprimaient personnellement sur un modèle journalistique, l'uniformisation de l'énonciation impersonnelle et l'augmentation d'informations très brèves accompagnées d'un lien hypertexte contrastent avec le ton personnel du directeur. Ce constat résonne avec le cadrage technique de la communication tel que le décrit la directrice de communication. Lors de notre entretien, cette dernière ancre son expérience à l'IFB dans l'histoire des relations entre les organismes de recherche et les services de communication dont elle fait un historique :

» moi j'ai été vue, je m'en rends compte, comme quelqu'un qui devait... m'occuper des outils, ou d'édition et faire les corvées. Voilà, mais c'est une tendance générale. Donc de la com' stratégie, on est passé à une com' technique³. »

1 Entretien avec le directeur de l'IFB.

2 Avant les rédacteurs sont principalement des membres de l'équipe de direction mais aussi des membres de la commission scientifique ou des groupes de travail.

3 Entretien avec la directrice de la communication de l'IFB.

En contraste, le témoignage du directeur, s'il s'inscrit dans le récit des rapports de force des différents protagonistes, est également marqué par les caractéristiques personnelles (forte personnalité, prise de position publique, vision stratégique) qui l'ont aidé à assurer sa fonction. De même, nous l'avons évoqué, l'entretien comme les éditoriaux sont des espaces où le directeur porte un regard personnel en appréciant les succès ou échecs des événements politiques à propos de la biodiversité :

« L'atelier parallèle sur l'IMoSEB a été un réel succès et une belle occasion d'aplanir nombre de mésinterprétations des intentions ayant présidé à la proposition d'une consultation internationale en vue de ce mécanisme international d'expertise au service de la décision publique et privée¹. »

Un certain idéaltype de socialisation des sciences, ouvertes aux enjeux politiques globaux, s'exprime dans les éditoriaux du directeur.

De même, la nature des interlocuteurs dépend du rôle de chacun dans l'équipe de direction. Ainsi, des directeurs de communication sont en relation avec des professionnels d'une communication qu'ils qualifient de technique :

« C'est vrai que mes interlocuteurs quotidiens c'était forcément l'équipe de direction, surtout ; et puis sinon j'avais des contacts... plus techniques en quelque sorte. Donc que ce soit pour des questions je vous les dis... des organisateurs pour les conférences ou ce genre de chose, des agences de communication pour la création de document graphique ou le logo... Voilà c'était un peu mes interlocuteurs. Les imprimeurs éventuellement, ce genre de chose². »

Le directeur³ de son côté est l'interlocuteur privilégié de tous les partenaires de l'Institut (différentes organisations internationales, européennes et nationales) qui sont principalement des acteurs scientifiques ou politiques. L'appartenance à une petite équipe où les individus sont « polyvalents » n'empêche pas une division du travail qui s'exprime à travers la participation différenciée à la production de documents. La

1 Entretien avec le directeur de l'IFB.

2 Entretien avec le premier directeur de communication de l'IFB.

3 Le rôle du président n'est pas ici pris en compte, par absence d'entretien mais il s'apparente davantage à celui de directeur.

standardisation de l'énonciation par une communication professionnelle à caractère technique semble être le résultat d'une division plus grande des tâches au vue des nouvelles missions de l'IFB¹.

L'IFB constitue une institution hybride visant à stabiliser les interfaces entre les acteurs de différents mondes sociaux² ; ce travail de coordination génère notamment une circulation d'objets-frontières (Trompette & Vinck, 2009), en l'occurrence des objets textuels, dont la standardisation énonciative aide à rassembler les acteurs autour d'une identité collective. L'analyse des caractéristiques énonciatives de ces objets-frontières renseigne sur le fonctionnement de la coordination telle que la pratique l'IFB : il s'agit de se montrer efficace et de fédérer les acteurs autour de consensus internationaux qui semblent être des ressources pour un paysage scientifique français décrit comme divisé. Acteur d'une relocalisation des politiques globales sur la biodiversité, l'Institut ne va pas seulement se faire le relais de ces dernières mais il va fabriquer un référentiel national, par une production discursive importante (lettre, appel à projet mais aussi la stratégie nationale de recherche sur la biodiversité). Cette action vise à mobiliser les acteurs et les familiariser à un certain cadrage des enjeux, mais aussi à se faire une place reconnue sur le plan international. La mobilisation de ressources globales et locales n'est jamais préconstruite ou unidirectionnelle (Jasanoff et al., 2004), l'IFB en propose une articulation particulière que la seule analyse énonciative ne suffit à décrire.

Conclusion

Ce travail souligne les tensions qui caractérisent les discours relatifs à la biodiversité ; la nécessaire articulation entre local et global, l'intrication des référentiels scientifiques et politiques sont des éléments dont l'identité institutionnelle opère une synthèse singulière. L'analyse énonciative du discours de l'IFB met en évidence deux enjeux fondamentaux du positionnement institutionnel dans un tel contexte : la stan-

1 Par exemple le processus ImoSEB, international mechanism of scientific expertise on biodiversity est pris en charge par l'IFB à partir de 2005.

2 Administration de la recherche, professionnels de l'environnement et chercheurs. Cette perspective, héritée de l'interactionnisme symbolique, est reprise par les sciences studies pour décrire le travail de coordination effectué entre chercheur et non-chercheur (voir Trompette et Vinck, 2009).

dardisation de la communication facilitant la coordination et la captation du public autour d'enjeux internationaux. L'autonomisation des pratiques de communication, telle qu'elle a été mise en évidence dans les banques d'images (Babou et Le Marec, 2008), n'est pas totale, on parlerait plus volontiers ici d'un dédoublement énonciatif. Ainsi, l'énonciation impersonnelle et technique constitue un idéaltype qui co-existe avec celui d'un scientifique charismatique dont l'énonciation vise la formation et la mobilisation des publics de l'IFB. Ces deux idéaltypes, qui répondent à des volontés d'efficacité et de captation, peuvent également constituer des freins à la lente élaboration d'un discours collectif sur la biodiversité et à la constitution d'une identité hybride.

Références

- Babou, I. & Le Marec, J. (2008). Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques : processus d'autonomisation. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2, Varia, 115-142.
- Blondel, J. (2005). Biodiversité et sciences de la nature. Dans : Marty, P., Vivien, F.-D., Lepar, J., Larrère, R. (Eds.), *Les Biodiversités : objets, théories, pratiques*. (pp. 23-36). Paris : Ed. du CNRS.
- Institut Français de la biodiversité (2008). *Sept ans de coordination et de promotion de la recherche*. Paris : IFB.
- Jasanoff, S. & Long Martello, M. (Eds.) (2004). *Earthly politics. Local and global in environmental governance*. Cambridge : The MIT Press.
- Jeanneret, Y. (2008a). *Penser la trivialité. Volume 1 : la vie triviale des êtres culturels*. Paris : éditions Hermès-Lavoisier.
- Jollivet, M. (2004). L'institut français de la biodiversité. Dans : *Natures Sciences Sociétés*, 12, 213-215.
- Le Marec, J. (2002). Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites. Dans : *Etudes de communication*, 25, 15-40.
- Maingueneau, D. (1993). Analyse du discours et archive. Dans : *Semen*, 8, mis en ligne le 12 juin.
- Mauz, I. (2008). Les Collectifs et leurs natures, dossier de synthèse d'HDR, Université de Saint-Étienne.

- Oger, C. & Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjuré le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique* 81. mis en ligne le 01 juillet 2008, 63-77.
- Oger, C. & Ollivier-Yaniv, C. (2003). Du discours de l'institution aux discours institutionnels. Vers la constitution de corpus hétérogènes. *1ère Conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la communication (CIFSIC)*, Bucarest, 28 juin-2 juillet 2003. Texte disponible sur archivesic.ccsd.cnrs.fr.
- Seguin, S. (1996). L'analyse politique de la science. Technocratie versus discours scientifique. *Politix*, 9 (36), 181-193.
- Takacs, T. (1996). *The idea of biodiversity. Philosophy of paradise*. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press.
- Trompette, P. & Vinck, D. (2009). Retour sur la notion d'objet-frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3 (1), 5-27.